

La vaccination des professionnels de santé, un enjeu majeur de prévention

Martine Aupée

martine.aupee@chu-rennes.fr

La journée annuelle du CClin Ouest s'est déroulée le 19 avril dernier à Rennes dans les locaux de la Chambre des Métiers. Le thème retenu cette année était celui de la vaccination des professionnels de santé. Ce thème avait été choisi dans le contexte de la participation de la région Bretagne à la phase pilote de l'utilisation du carnet de vaccination électronique comme outil de suivi de la couverture vaccinale et l'immunisation des professionnels de santé. Ouverte aux médecins de santé au travail, hygiénistes, médecins coordonnateurs d'Ehpad, elle a réuni 112 personnes.

La matinée a permis de rappeler l'importance de la vaccination, ses bénéfices, mais aussi d'analyser les freins à la vaccination et d'envisager l'impact que peuvent avoir des campagnes d'information pour améliorer la couverture vaccinale.

Comme l'a montré Pierre Tattevin, Professeur de maladies infectieuses au CHU de Rennes, après avoir rappelé l'histoire de la vaccination antivaricelleuse et de la première polémique antivaccinale, les vaccinations ont incontestablement entraîné une diminution radicale de l'incidence de maladies comme la diphtérie, la poliomyélite, la coqueluche, la rougeole, les infections à *Haemophilus influenzae* B. Aujourd'hui il est nécessaire de faire passer les bons messages afin que les usagers continuent à faire confiance aux vaccins. La vaccination qui a permis d'éradiquer des fléaux, comme la variole, la poliomyélite, la rougeole dans nos pays développés, repose sur un phénomène naturel « écologique » qui permet à l'organisme d'acquérir les moyens de se défendre si le risque se présente. Alors que des résistances aux antibiotiques se développent progressivement, les vaccins restent efficaces, conférant une protection durable. Enfin, selon le principe de l'immunité de « troupeau », la

vaccination est une mesure altruiste car lorsque la couverture vaccinale est supérieure à 90%, même les non vaccinés sont protégés.

Les freins à la vaccination ne sont pas à négliger comme l'a démontré Didier Torny sociologue à l'INRA. Les critiques à l'égard de la vaccination et les réticences des professionnels de santé sont du même ordre que celles du grand public. Les critiques sont toujours les mêmes : inefficacité, dangerosité, contraintes, invalidité théorique (l'immunité artificielle est considérée comme inférieure à l'immunisation naturelle). L'intention de se faire vacciner est en lien avec ce que croient les personnes, ce qu'elles pensent et ce qu'elles savent. La motivation principale est le souhait de se protéger bien avant de protéger sa famille ou les patients que l'on prend en charge. Parmi toutes les stratégies expérimentées pour inciter les professionnels à se faire vacciner, la plus efficace est l'obligation vaccinale. Les professionnels de santé libéraux sont par contre très bien vaccinés, avoir la grippe est, pour eux, associé à une perte financière, ce qui n'est pas le cas des professionnels des établissements de santé.

Le Professeur Daniel Floret, ancien président du comité technique des vaccinations au Haut Conseil de santé publique a rappelé que dans un certain nombre de pays il n'y a pas d'obligation vaccinale, ce qui ne joue pas sur la couverture vaccinale. La politique vaccinale française est très peu lisible pour la population, les vaccins combinés comportant à la fois des vaccins obligatoires et des vaccins recommandés et le système indemnitaire variant selon le statut des vaccins. Pour les Anglo-Saxons, il existe des clauses de conscience avec exemptions médicales, religieuses, philosophiques.

Les obligations vaccinales des professionnels de santé en France sont rappelées. Les épisodes de rougeole, coqueluche et grippe nosocomiales ne sont pas rares dans les établissements de santé. Des professionnels de santé non ou mal vaccinés sont à l'origine des cas observés dans 56% des cas pour la coqueluche et 75% pour la rougeole. La vaccination en milieu de soins doit s'inscrire dans une démarche globale de prévention des risques infectieux élaborée par l'employeur en collaboration avec le médecin du travail, le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et les structures chargées de la lutte contre les infections nosocomiales (EOH, CClin, Arlin). Les professionnels doivent prendre conscience qu'il y aura un jour des poursuites judiciaires pour ne pas avoir mis en place les procédures permettant d'éviter la transmission nosocomiale de maladies à prévention vaccinale. Il est également indispensable que les ES s'impliquent d'avantage dans la vaccination des patients qu'ils ont en charge, ce qui nécessite des adaptations budgétaires

France Borgey, responsable de l'Arlin Normandie (site de Caen) a présenté les résultats de l'impact d'une campagne d'information sur le taux de vaccination antigrippale des professionnels des Ehpad de Basse Normandie. Deux groupes d'Ehpad sont comparés ceux dans lesquels une campagne multimodale de sensibilisation à la vaccination est organisée et ceux dans lesquels rien n'est proposé. La campagne proposée comportait plusieurs axes : un changement de système avec mise à disposition gratuite des vaccins, sur le lieu de soins et séance(s) de vaccination, l'identification d'un référent « leader local », un engagement institutionnel, des actions de sensibilisation des professionnels et des usagers grâce à des affiches, des diaporamas et de courtes vidéos, un suivi des perceptions avec évaluation et restitution des résultats. Cette campagne a eu un effet positif : le taux de vaccination a augmenté de 22% dans le groupe intervention alors qu'il a diminué de 5% dans le groupe témoin, avec un effet plus fort chez les non soignants. Ce travail montre bien qu'il est nécessaire de combiner les interventions, de les adapter aux structures visées et de persévérer en les reconduisant.

L'après-midi, il a été question de la présentation du carnet de vaccination électronique (CVE), d'expériences de terrain et de politiques régionales visant à améliorer la couverture vaccinale.

Le Professeur Jean-Louis Koeck, concepteur du site Mesvaccins.net a rappelé qu'il s'agit d'un système d'in-

formation totalement indépendant sur la vaccination comportant un système expert. Il est accessible sur site web ou application smartphone. Le CVE peut être créé par l'utilisateur (grand public ou professionnel de santé) ou un professionnel médical (médecin du travail, médecin traitant). S'il a été créé par un usager, il sera validé par un médecin et pourra être partagé avec d'autres professionnels de santé (sage-femme, infirmier, pharmacien). La saisie des vaccins et du profil santé permet de générer un diagnostic personnalisé, précis et immédiat de l'état vaccinal de la personne. Le CVE responsabilise la personne, l'aide à comprendre la vaccination et à prendre des décisions appropriées. Il permet de s'assurer que le fait de rester non protégé est le résultat d'une décision volontaire de la personne. Il lutte activement contre la désinformation. Il aide le professionnel de santé (PS) à appliquer les recommandations vaccinales. Pour les médecins du travail, il permet de suivre la couverture vaccinale et l'état d'immunisation des professionnels de la structure. Les professionnels sont reconnus grâce à leur numéro professionnel. La présentation de plusieurs cas concrets de professionnels de santé a permis d'illustrer l'intérêt du système expert.

Le Professeur Koeck a également présenté le projet Evac mis en place en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC) dont les objectifs sont de décrire les principales caractéristiques des détenteurs de CVE et d'évaluer son intérêt dans l'évaluation et le suivi de la couverture vaccinale. Le 21 janvier 2016 : 111 555 CVE avaient été créés en France, 47 287 partagés avec 1 PS et 21 509 avec au moins 1 acte validé par 1 PS. En Bretagne, seulement 687 CVE ont été partagés avec un PS. Au 14 avril 2016 sur les 8176 comptes professionnels ouverts, 315 l'ont été en Bretagne et 3562 CVE appartiennent à 1 PS (surtout infirmiers et médecins) en France dont 58 en Bretagne (33 % de pharmaciens). Plus de 50 % des PS ayant 1 CVE travaillent en ES ; 2 % en service de médecine du travail. La majorité des CVE des PS travaillant en ES appartient à des infirmiers et médecins. Le projet Evac comporte également un volet promotion de la santé avec la mise en place d'actions de promotion de la vaccination et du CVE par l'ARS ALPC ainsi que des actions de promotion et de formation auprès des PS et médecins du travail travaillant en établissement de santé par le réseau CClin/Arlin en lien avec le Raisin. Une enquête socio-anthropologique auprès des PS et des citoyens d'ALPC se déclinant en deux études fait également partie du projet. Elle comprend une étude quantitative menée spécifiquement auprès des médecins généralistes d'ALPC (lancée en janvier 2016) et une étude qualitative (à venir, en sep-

tembre 2016) menée par entretiens qualitatifs en face à face par des socio-anthropologues.

Le Docteur Dominique Le Goff, médecin inspecteur de Santé Publique à l'ARS de Bretagne a présenté la politique vaccinale mise en place sur la région. Un comité de pilotage a été créé en 2011 réunissant les acteurs concernés par la vaccination. La semaine européenne de la vaccination est l'occasion de faire la promotion des vaccinations : contre la rougeole en 2010-2011, contre le méningocoque C en 2012-2013. En 2015, l'accent était mis sur la vaccination des collégiens. En décembre 2015, le comité de pilotage régional retient comme thématique la vaccination des professionnels de santé et des professionnels en contact avec les populations fragiles (vaccinations altruistes). L'ARS Bretagne a demandé aux stagiaires 2016 de l'IDEA (cours international d'épidémiologie appliquée organisé par l'InVS et l'EHESP) de réaliser une enquête sur la vaccination contre la grippe des professionnels permanents des Ehpad d'Ille et Vilaine. Madame Hélène Tillaut de la Cire Ouest en a présenté les résultats. Sur la base d'un échantillonnage à deux degrés, des questionnaires « établissement » et « patient » ont été remplis par 31 enquêteurs. La couverture vaccinale des professionnels est de l'ordre de 20%, il n'y a pas de différence entre le public et le privé. Les professionnels les mieux vaccinés sont les administratifs (31%), les moins bien vaccinés les agents d'entretien, ASH etc.

Comment mener sur le terrain des actions visant à comprendre les freins à la vaccination afin d'améliorer la couverture vaccinale des professionnels de santé, c'est l'expérience qu'ont présentée Elisabeth Lague, infirmière référente hygiène et Hélyette Lelièvre, représentante des usagers au Centre Médical et Pédagogique de Beau-lieu à Rennes. Ayant constaté un très faible taux de couverture vaccinale antigrippale, l'EOH a organisé avec la représentante des usagers une enquête en deux temps. En novembre 2015, elles sont allées à la rencontre des professionnels pour recueillir, en toute bienveillance, les motivations qui les poussent à se faire vacciner ou non. Il est intéressant de constater que les réponses des vaccinés sont de l'ordre du rationnel et brèves, alors que celles des non vaccinés sont de l'ordre de l'émotionnel et plus longues. Cette enquête a eu des retombées inattendues le nombre de professionnels vacciné a doublé par rapport à l'année précédente. En mars 2016, lors du second temps de l'enquête, elles interrogent à nouveau les professionnels pour savoir s'ils ont eu la grippe pendant l'hiver et si leur positionnement par rapport à la vaccination a évolué. Retenons la conclusion des oratrices :

« Face à la vaccination et à leur situation, à leur vécu, les personnes évoluent vers le pour ou le contre. Il n'y a pas une vérité. Le rôle de l'EOH n'est pas de convaincre, mais de comprendre, d'accompagner, d'inviter les personnels à une réflexion individuelle et à une démarche collective de continuer d'agir : communiquer, informer, répondre pour mobiliser ».

La journée s'est terminée par un exercice ludique proposé par Marie-Alix Ertzscheid du CClin Ouest et qui a consisté à demander au public de proposer des slogans pour inciter à utiliser les CVE et/ou améliorer la couverture vaccinale. De nombreux slogans ont été proposés vous pourrez les découvrir ainsi que les diaporamas des présentations [en cliquant ici](#).

Je tiens à remercier tous les intervenants, les modérateurs, les participants et l'équipe du CClin qui ont contribué à la réussite de cette journée.

